

LA LETTRE

DE JUSTICE ET PAIX

NUL NE PEUT INVOQUER DIEU POUR JUSTIFIER LA GUERRE

Dans le contexte actuel de l'extension du conflit au Moyen-Orient et d'une course au réarmement d'une grande partie des États, notamment européens, le Secrétaire américain à la Défense a cité le psaume 144 pour invoquer la bénédiction divine sur l'attaque américano-israélienne contre l'Iran.

Le 11 mars et les 13 et 15 mars, tant le Conseil œcuménique des Églises (COE) que le pape Léon XIV ont dénoncé la perversion de ceux qui invoquent Dieu et leur foi chrétienne pour justifier la guerre. Léon XIV a souligné que « *Dieu ne se laisse pas enrôler par les ténèbres* » tandis que le COE a déclaré : « *Nous affirmons que la guerre est incompatible avec la nature et la volonté même de Dieu pour l'humanité, et contre nos principes chrétiens fondamentaux... En tant que chrétiens, nous ne reconnaissons aucune licence divine pour tuer, détruire, déplacer ou occuper.* »

De même, le cardinal Pizzaballa, patriarche de Jérusalem, le 18 mars : « *L'abus et la manipulation du nom de Dieu pour justifier cette guerre ou toute autre guerre constituent le péché le plus grave que nous puissions commettre en ce moment... Si Dieu est présent dans cette guerre, il est parmi ceux qui meurent, qui souffrent, qui sont dans la douleur, qui sont opprimés de diverses manières partout au Moyen Orient.* »

Sylvie Bukhari-de Pontual, JPF



Beyrouth bombardé © sadikgulek

LE DEUIL DU LIBAN

J'appartiens à une génération marquée par la guerre. Depuis mon enfance, le Liban s'est résumé à des mots de condoléances. Rares instants de répit, puis cette impression que la douleur revient plus violemment laissant la certitude que ce pays est condamné à voir son destin constamment lui échapper.

Énième théâtre de mort, de déplacement massif d'une population cherchant refuge, de villages au sud Liban rasés, de bombardements et de destructions de ponts et d'infrastructures, d'occupation de son territoire, de contrôle de l'espace aérien : à quoi bon communiquer sur des chiffres accablants, voués à croître de manière exponentielle ?

Où fuir ? Les frappes israéliennes touchent Beyrouth et ses quartiers : il n'y a plus de refuge, seulement la peur de pertes toujours plus lourdes. La crainte d'un « deuxième Gaza » promis par le gouvernement israélien est tangible. Sous l'objectif affiché de désarmer le Hezbollah, Israël détruit le pays, frappant au-delà de toute mesure et dans une brutalité assumée.

Cette guerre nous dépasse et nous écrase. Israël, soutenu par les États-Unis, affronte l'Iran dans une escalade qui menace toute la région et l'économie mondiale. Et, au

milieu, le Liban, terrain d'affrontement, victime collatérale tristement banale.

Il faut condamner fermement les deux côtés : le Hezbollah, pour avoir fait le choix de l'Iran plutôt que du Liban, et Israël, pour prendre ce prétexte afin de ravager un pays entier et frapper sans retenue.

On ne rappellera jamais assez qu'aucune hégémonie militaire ne peut garantir la paix ni la justice.

Vers qui se tourner pour obtenir un cessez-le-feu et pour reconstruire ? Peut-on faire de nouveau confiance au droit international et au droit humanitaire quand la force seule prime ? La communauté chiite saura-t-elle faire le choix d'un Liban meurtri par des crises successives et qui craint des tensions interconfessionnelles, voire une possible guerre civile ou une scission ?

Il faut regarder la réalité en face, agir par des moyens civils et diplomatiques, protéger les populations et saisir toute opportunité pour imposer un cessez-le-feu. Le choix doit être clair : soutenir l'État libanais seul et refuser que le pays soit entraîné dans des conflits qui ne sont pas les siens.

Nayla Haddad
Justice et Paix France

LÉON XIV, LA PAIX ET LE NUCLÉAIRE MILITAIRE

« Que la paix soit avec vous tous ! Je voudrais que ce salut de paix entre dans votre cœur, atteigne vos familles, toutes les personnes, tous les peuples, toute la terre. C'est la paix du Christ ressuscité, une paix désarmée et désarmante, humble et persévérante. Elle vient de Dieu qui nous aime tous inconditionnellement » (Léon XIV, 1^{ère} bénédiction *Urbi et orbi*, 8 mai 2025).

Paix désarmée et désarmante

Ce soir-là, le mot « paix » est revenu une dizaine de fois, leitmotiv du nouveau pape, venu des États-Unis. Depuis, Léon XIV évoque souvent cette paix désarmée et désarmante, un écho au désarmement intégral prôné par Jean XXIII : « la diminution effective des armements et, à plus forte raison, leur suppression sont choses irréalisables, ou presque, sans un désarmement intégral qui atteigne aussi les âmes : il faut s'employer unanimement et sincèrement à y faire disparaître la peur et la psychose de guerre » (*Pacem in Terris*, 113). Les mots de Léon XIV contrastent avec le 2^e amendement de la constitution des USA consacrant le droit de détenir et de porter des armes^[1]. Ce soir-là, Léon XIV esquissait une paix colorée par la fréquence de mots qui donnent le ton^[2].

Rappel

Benoît XV cherchait les bases d'une paix juste et durable : « Qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit, d'où un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements selon des règles et des garanties à établir... pour le bien général » et celui « des générations futures » (1917). Pie XII condamnait l'utilisation des armes de destruction massive comme « immorale, permise à aucun titre » (1954).

Suivent deux textes majeurs, l'encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII (1963) et *Gaudium et spes* (Vatican II, 1965) : « Faisant siennes les condamnations de la guerre totale déjà prononcées par les derniers papes, ce saint Synode déclare : tout acte de guerre qui tend indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants est un crime contre Dieu et contre l'homme lui-même, qui doit être condamné fermement et sans hésitation » (n° 80.3-4).



Hiroshima après le bombardement. © US government / W. Wolny

En 1982, Jean Paul II avait déclaré « la guerre moderne, nucléaire ou non, inacceptable » (30 mai), estimant « acceptable une dissuasion basée sur l'équilibre... comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif » (11 juin), « la logique de la dissuasion ne pouvant être considérée comme un moyen adéquat et sûr pour sauvegarder la paix » (14 août). Après la chute du mur de Berlin, Mgr Martino déclarait : « la dissuasion nucléaire constitue un obstacle au désarmement nucléaire » (ONU, 1993) et Jean Paul II demandait « la suppression de toute arme nucléaire » (1995). Pour Benoît XVI, « compter sur les armes nucléaires pour garantir la sécurité » est « une perspective funeste et tout à fait fallacieuse » (2006). François en vint à condamner la possession de l'arme nucléaire et, partant, la dissuasion, en signant le Traité d'interdiction des armes nucléaires (2017).

Le cadre international

On n'oubliera pas les Traités de non-prolifération (1968), d'interdiction complète des essais nucléaires (1996, pas en

vigueur), « Cut-off » (à finaliser), sur l'Antarctique (1959), l'Espace (1967), le fond des mers (1971), la modification de l'environnement (1976), la Lune (1979), le droit de la mer (1982), ciel ouvert (1992), les Zones exemptes d'armes nucléaires... sans compter les Conventions sur les armes biologiques (1972) et chimiques (1993), les mines antipersonnel (1997), les armes à sous-munitions (2008), le Traité sur le commerce des armes (2013), etc. Des pays s'engagent, se désengagent. Des traités bilatéraux de désarmement n'ont pas été renouvelés. Pour Léon XIV, il faut « redonner un souffle à la diplomatie multilatérale et aux institutions internationales » (19 mai 2025).

Nouvelle donne

Technologies et doctrines militaires évoluent vite. Les systèmes d'armes létales autonomes, par exemple, interrogent : « les progrès technologiques et l'application dans le domaine militaire de l'intelligence artificielle ont radicalisé la dimension tragique des conflits armés : on assiste même à un processus de dérespon-

[1] « Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit du peuple de détenir et de porter des armes ne doit pas être transgressé » (1791). Texte diversement interprété, emblématique des problématiques relatives à la violence, l'auto-défense, etc.

[2] 6 fois : amour ; 4 fois : [re]cherche ; 3 fois : dialogue, pont, aide ; 2 fois : charité ; 1 fois : rencontre, justice ; atteindre, rejoindre, trouver, travailler, proclamer, construire, accueillir, prier ; faible, humble, persévérant, courageux.

sabilisation des dirigeants politiques et militaires» (16 octobre 2025).

Forger une éthique mondiale

Pour Léon XIV, «les armes nucléaires sont une atteinte à notre humanité commune et trahissent la dignité de la création... Nous devons forger une éthique mondiale enracinée dans la justice, la fraternité et le bien commun» (14 juillet 2025); «la force dissuasive de la puissance, en particulier celle de la dissuasion nucléaire, traduit l'irrationalité

d'un rapport entre les peuples, fondé non pas sur le droit, la justice ou la confiance, mais sur la peur et la domination de la force» (1^{er} janvier 2026). «La non-violence, comme méthode et comme style, doit distinguer nos décisions, nos relations, nos actions» nourries par «l'Évangile et la doctrine sociale» (30 mai 2025).

Perspectives

Ce 21 mars, des sites nucléaires militaires iraniens et israéliens ont été touchés.

Non mentionnées dans ce rapide survol, le Pape ouvre encore d'autres pistes. Et quid d'autres instances ecclésiales?

«Seigneur, éclaire les dirigeants des nations, afin qu'ils aient le courage d'abandonner les plans de mort, d'arrêter la course aux armements et de placer la vie des plus vulnérables au centre. Que la menace nucléaire n'affecte plus jamais l'avenir de l'humanité» (Léon XIV, 5 mars 2026).

Alain Paillard

membre associé, Justice et Paix France

L'ARME NUCLÉAIRE, UN ENJEU DE PUISSANCE RÉACTIVÉ

Un pays ruiné à cause de sa quête de l'arme nucléaire. C'est l'une des façons de voir la guerre déclenchée il y a un mois par les États-Unis et Israël contre l'Iran. La République islamique cherche en effet depuis plusieurs décennies à se doter des capacités de fabriquer l'arme atomique. Elle l'envisage comme un moyen d'exercer une forme de suprématie sur le Moyen-Orient et d'instaurer un rapport de force équilibré avec l'État hébreu – lui-même considéré comme une puissance dotée même s'il entretient un doute stratégique sur son armement.

Déterminée à atteindre son objectif, le régime de Téhéran a démultiplié depuis dix ans ses capacités d'enrichissement d'uranium. Selon l'Agence internationale pour l'énergie atomique, l'Iran détenait en 2025 un stock de 440 kg d'uranium enrichi à 60%. Il était sur le chemin de devenir un pays dit du seuil, c'est-à-dire disposant de la technologie, des compétences et des quantités radioactives nécessaires pour se doter rapidement de bombes nucléaires. Pour réduire, sinon détruire, cette menace jugée existentielle, Israël a décidé d'intervenir militairement, convaincant les États-Unis d'apporter leur soutien.

Au-delà de ses répercussions régionales et mondiales, du fait de l'impact sur les prix des hydrocarbures, cette guerre manifeste l'enjeu stratégique que représente le nucléaire dans les rapports de force militaires internationaux. La Russie en fournit un autre exemple. En 2022, dès le début de l'invasion de l'Ukraine, le président Vladimir Poutine a mis en garde les pays

de l'Otan contre toute interférence dans ce conflit en invoquant le risque de représailles atomiques. Il s'est allié dans ce conflit avec la Corée du Nord, considérée comme une puissance nucléaire depuis 2009^[1], et bénéficie aussi du soutien économique et diplomatique de la Chine, qui renforce son arsenal à marche forcée. L'adossement réciproque de ces trois régimes dictatoriaux les uns aux autres est lourd de menaces.

L'environnement stratégique change donc rapidement en Asie, tandis qu'en Europe, le système de sécurité bâti depuis 1949 autour de l'Alliance atlantique est fragilisé par la prise de distance des États-Unis sous Donald Trump. Le président américain considère les Européens comme des compétiteurs déloyaux et des adversaires idéologiques. À Berlin, Varsovie ou Londres, on s'inquiète à voix haute sur la fiabilité du parapluie nucléaire américain. Ces interrogations sont d'autant plus

vives que les traités américano-russes qui permettaient de freiner ou de réguler la course aux armements ont été abandonnés l'un après l'autre.

C'est dans ce contexte que la France fait évoluer sa stratégie. Le président Emmanuel Macron a prononcé le 2 mars 2026 un discours important sur le site de l'Île-Longue (Finistère) abritant les sous-marins de la force stratégique. Il a annoncé un «rehaussement» de l'arsenal nucléaire français et proposé une plus grande prise en compte des attentes de protection d'autres pays européens. «Pour être libre, il faut être craint; pour être craint, il faut être puissant; pour être puissant, il faut être uni», a-t-il résumé. La France se pose donc en puissance capable de contribuer davantage à la sécurité du continent, en assurant que sa force de dissuasion vise à garantir la paix.

Jean-Christophe Ploquin
Rédacteur en chef à La Croix



Sous-marin Le Terrible © Wikimedia / ndt192

[1] Neuf pays sont reconnus comme des puissances nucléaires : États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël.

LES ENJEUX DU VOYAGE DU PAPE LÉON EN ALGÉRIE

Le pape Léon va se rendre en Algérie du 13 au 15 avril, première étape d'un voyage qui va le conduire dans quatre pays africains. Annoncé dans l'avion de retour du Liban le 2 décembre dernier, ce voyage au début de son pontificat dans un pays où la présence chrétienne est très minoritaire est riche de signification. L'ancien supérieur général des Augustiniens souhaite revoir le sanctuaire d'Hippone, actuelle Annaba, où il s'est déjà rendu dans le passé, mais il a clairement dit aussi qu'il aimerait aussi profiter de ce pèlerinage pour « *poursuivre le dialogue et la construction de ponts entre le monde chrétien et le monde musulman. Il est intéressant de noter que la figure de saint Augustin aide beaucoup à cela car il est né en Algérie et est très respecté comme fils du pays* ». Plusieurs éléments rendent ce voyage particulièrement important.

L'Église d'Algérie célèbre cette année le 30^e anniversaire de la mort de dix-neuf de ses enfants, emportés par une violence aveugle entre 1994 et 1996, en compagnie de dizaines de milliers d'Algériens musulmans, attachés à un islam ouvert et fraternel. Visiter aujourd'hui cette Église de quelques milliers de fidèles est une manière de l'encourager à poursuivre son chemin de fraternité, animé du désir de « faire signe » plutôt que de « faire nombre ». Les lignes de fracture qui traversent la Méditerranée de manière de plus en plus dramatique exigent de la part des disciples de Jésus un courage et un désintéressement que ce pape souriant et nuancé saura encourager. Ces fractures touchent bien sûr la relation Orient-Occident, islam et christianisme, mais elles prennent une dimension très douloureuse quand il s'agit de la question migratoire. Le pape François s'était élevé à plusieurs reprises, de Lampedusa à Marseille, contre l'indifférence d'un Occident nanti indifférent à la détresse des peuples et qui laisse la Méditerranée devenir un cimetière. Le voyage annoncé du pape Léon à Lampedusa manifeste que ce pontificat continuera à porter cette question dramatique et à inciter les peuples du Nord à plus de solidarité.

La visite du pape en Algérie devrait être pour l'Église locale un encouragement à poursuivre le choix, souvent répété par le cardinal Jean-Paul Vesco, d'une relation fraternelle, sans prosélytisme, avec son environnement musulman, dans la conviction que tout croyant peut enrichir sa recherche de Dieu au contact de d'autres croyants qui adorent eux aussi « *le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes* » (Nostra aetate § 3). À l'heure où le prosélytisme chrétien est de retour ici ou là, de manière parfois assez agressive, confirmer ce choix d'un témoignage rendu au Christ dans le respect absolu du cheminement de l'autre croyant est un réel enjeu, sur lequel les théologiens ont encore à travailler. Le fameux « *je ne possède pas la vérité et j'ai besoin de la vérité des autres* » de Pierre Claverie reste un chantier théologique à approfondir.

Venir à Alger est aussi une manière d'encourager la dynamique ecclésiale impulsée par le cardinal Jean-Marc Aveline et ses équipes de Marseille qui viennent de lancer une nouvelle étape :



La basilique Saint-Augustin d'Annaba © Aliouche Mokhtar / Wikimedia commons

après MED 23 et l'invitation à Marseille de 70 jeunes chrétiens et musulmans et 70 évêques des 5 rives de la Méditerranée ; après MED 25 et l'embarquement joyeux de 200 jeunes chrétiens et musulmans sur « un navire-école pour la paix », le Bel Espoir, Marseille vient de lancer une Coordination ecclésiale de la Méditerranée, pour encourager les Églises à « *prendre soin de la création, prendre soin les uns des autres et promouvoir la paix* », selon les mots du pape Léon le 17 octobre 2025. Des rencontres internationales sont prévues en 2026 à Barcelone et au Liban, le réseau de théologiens RT-Med poursuit son travail, diverses initiatives doivent naître pour rapprocher des rives que l'égoïsme, la peur et la pauvreté séparent de plus en plus alors qu'il ne peut y avoir de paix durable que dans un avenir partagé.

Pour les catholiques de France, ce voyage pontifical pourrait être enfin une invitation à entreprendre un travail de guérison de la mémoire qui, entre la France et l'Algérie, reste caractérisée par une extrême difficulté à mettre des mots sur la blessure qu'a représentée la colonisation pour les Algériens, sans parler de ce qui a été imposé à une jeunesse qui ne s'est jamais vraiment remise d'avoir été impliquée dans une guerre dont les enjeux la dépassaient. À bien des titres, en somme, la visite en Algérie du pape Léon est une heureuse initiative dont on peut espérer de beaux fruits.

Jean Jacques Pérennès, *op*
membre associé, Justice et Paix France

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE, en faisant un don :

- ☐ par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.
- ☐ par virement IBAN FR76 1820 6002 9412 8907 4400 188 / BIC : AGRIFRPP882
- ☐ DON euros
- ☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Présidente : Sylvie Bukhari-de Pontual Évêque référent : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Virginie Amieux - Maria Biedrawa - Catherine Billet - Pierre Blanc - Geneviève Colas - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad - Marie-Noëlle Koyara - Sr Jeannette Londadjim - Dominique Quinio - P. Thierry Reveneau - Jean-Luc Rolland - Michel Roy - Dominique Serra-Coatanea - P. André Talbot - Denis Viénot - Philippe Zeller

Directrice de la publication : Sylvie Bukhari-de Pontual

Comité éditorial : Marc de Montalembert

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

Mise en page : Service Édition/Publication de la CEF

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Avril 2026

Impression : Saxoprint eurl, Asnières